

# L'ECHO DES ARCADES

FÉVRIER 2024



■ Jean-Claude Beaucoueste

■ Maire de Saint-Pé-de-Bigorre

■ Vice-Président de l'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

## Edito

**Chères Saint Péennes,  
Chers Saint Péens,**

L'actualité planétaire en 2023 et début 2024 est affligeante, avec des conflits dont on ne voit pas la fin en Ukraine en Israël avec le Hamas exacerbant une montée du populisme et d'antisémitisme primaire qui ressurgit.

Notre pays n'est pas en reste avec une impuissance publique sur de nombreux sujets qui inquiètent les Français.

Saint Pé notre agréable commune traverse aussi ces multiples crises depuis quelques années, avec des Elus malmenés par des injonctions contradictoires de l'Etat multipliant des normes mises en place par nos technocrates Parisiens et de plus en plus souvent locaux.

Notre commune comme nous tous à subir une flambée des prix de l'énergie, des matériaux ... une multiplication par 3 de nos primes d'assurance sur certains bâtiments.

Afin de d'équilibrer notre budget nous avons mené de nombreuses actions : diminution et extinction de l'éclairage public, report de certains travaux, renégociation de nombreux contrats et achats.....

Malgré quelques nouvelles surprises : glissements de terrains occasionnant des travaux non programmés sur notre voirie.

Découverte de la Mérule dans l'église que nous sommes sur le point de traiter.

Notre équipe s'est démenée pour mener à bien de nombreux travaux comme vous pourrez le constater dans les pages suivantes.

2023 c'est également la préparation de dossiers prioritaires : mise en place d'une importante réserve incendie sur Rieulhès

Finalisation du dossier réfection totale de la salle des fêtes , pour des réalisations programmées cette année.

Nous avons eu la satisfaction ce début d'année de faire partie des lauréats au classement « village d'avenir » Pour rappel en 2023 lauréats du label « Mon beau village »

Ce classement décidé par l'État doit faciliter le quotidien des élus développeurs, pour la réalisation de leurs projets, études, autorisations, réalisations recherche des financements auprès des autres financeurs état ,région ...

Même si nous avons déjà défini les grandes lignes, des projets prioritaires nous devons rapidement travailler sur l'élaboration précise du projet.

Malgré ce contexte difficile vous avez compris que nous n'allons pas nous endormir.

Je profiterai de cet édito pour remercier une fois de plus toutes les forces vives qui œuvrent dans nos associations, toutes les personnes qui donnent de leurs temps spontanément pour embellir notre village.

La critique permanente est tellement plus facile.

Je vous connais je vous sais volontaire je sais pouvoir compter sur bon nombre d'entre vous. C'est ensemble que nous réussirons.

Je vous renouvelle tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Bonne lecture à tous.

**Jean-Claude BEAUCOUESTE**  
Votre Maire

## ■ Programme « Village d'avenir » : la commune Saint-Pé-de-Bigorre lauréate

Depuis le 21 décembre 2023, la commune de Saint-Pé-de-Bigorre est lauréate du programme « Village d'Avenir » !

Destiné aux communes rurales, ce nouveau programme d'ingénierie permettra à notre commune de disposer d'un accompagnement de proximité afin de concrétiser nos projets, par exemple sur le montage des projets, les aides financières, les réseaux de partenaires à mobiliser...

La municipalité travaille d'ores et déjà sur les projets de développement prioritaires à mener pour l'avenir Saint-Pé-de-Bigorre en lien avec la Préfecture.

## Villages d'avenir



## ■ Rencontre avec la jeunesse saint-péenne

Il n'est pas compliqué de constater que la société évolue à grande vitesse. Les responsables de la Convention Territoriale Globale (CTG), - démarche pour construire un projet social sur un territoire, sont venus à la rencontre des Saint-Péennes et Saint-Péens le 9 novembre dernier. La CTG permet à tous les acteurs de participer au projet de territoire. Pour ce, un diagnostic était proposé sur différents thèmes : Petite enfance, Enfance, Scolaires, Infrastructures, Jeunesse, Mobilité et Accès au droit... Afin de participer à ce diagnostic, les élus proposent d'organiser une rencontre avec la jeunesse locale.



Tu as entre 10 et 20 ans et tu souhaites échanger tes idées avec les élus et membres du CTG ? Rendez-vous à la salle des fêtes de Saint-Pé-de-Bigorre, le 21 février 2024, à 14h00.

## ■ Ramassage des ordures ménagères et tri sélectif



Pour les foyers détenteurs de bacs individuels verts (ordures ménagères - OM) et jaune (tri sélectif), le nouveau calendrier de ramassage a été distribué par les élus dans les boîtes à lettres. Durant toute l'année 2024, le ramassage sera effectué chaque semaine en alternant OM - semaines impaires, et tri - semaines paires.

Pour les foyers équipés de badges, les containers de la gare, du square du Montagnou, de la place Bellevue et de Rieulhès sont en libre accès. Dès lors qu'un container est plein, merci de déposer vos déchets dans un autre site de collecte de la commune.

Pour tous les habitants, la collecte des encombrants est gratuite. Une inscription est obligatoire au 0800 770 065. Cette collecte est réalisée tous les 2<sup>ièmes</sup> mercredis du mois.

Il est rappelé que tout dépôt au pied d'un container ou bien « dans la nature » est considéré comme un dépôt sauvage. La sanction peut aller jusqu'à 1 500€ ! Face à certaines incivilités, la commune va s'équiper de caméras de vidéosurveillance.

## ■ 2023 en festivités



Après une année du Millénaire en 2022 riche en animations, Saint-Pé-de-Bigorre a repris, en 2023, son rythme habituel de festivités. Les associations donnent à Saint-Pé-de-Bigorre l'image d'un village animé ! Kermesse des écoles, commémorations et conférences diverses, expositions de peinture, fête de la musique, carnaval, marché fleuri, gourmands et de Noël, cinéma en plein air, nuit de la crêpe, théâtre, concerts, sorties avec la Réserve Naturelle Régionale, transhumance, vide-greniers... les animations ne manquent pas. Bien sûr, les fêtes patronales de la Saint-Pierre, en plein milieu de l'année, rassemblent, autour du comité des fêtes, habitants, amis de Saint-Pé et touristes de passage.

Côté associations, Saint-Pé Rugby Loisirs, nouveau club de rugby local, permet à tous les amateurs d'ovalie, femmes et hommes, jeunes et « moins jeunes » de pratiquer ensemble le rugby à 5. Entraînements, tournois ont animé le deuxième semestre de l'année 2023.

En fin d'année, le TÉLÉTHON SAINT-PÉEN relance annuellement la solidarité locale. Le samedi 9 décembre 2023, les associations saint-péennes, en partenariat avec les élus de la commune, ont organisé cette animation qui a permis de collecter la coquette somme de 2 838€ au bénéfice de l'AFM TÉLÉTHON. La municipalité saint-péenne remercie vivement tous les organisateurs, donateurs et participants.

## ■ Le Site Patrimonial Remarquable remplace la ZPPAUP

Devenu de plein droit avec l'entrée en vigueur de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, le Site Patrimonial Remarquable (SPR) remplace la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) de Saint-Pé-de-Bigorre dont les règles restent toujours en vigueur et doivent être respectées.

Toute modification effectuée sur un bâti à l'extérieur (toiture, fenêtres, crépis...), qu'il

soit ancien ou neuf, doit répondre aux règles du SPR selon le zonage défini. Un rappel : les fenêtres en PVC ne sont pas autorisées sur le territoire.

Tout changement de constitution ou d'aspect doit être déclaré en mairie. Dans la zone du SPR, des documents d'accompagnement permettent de connaître la nature des matériaux et les couleurs à employer. Toute déclaration de changement est soumise à la

validation de l'Architecte des bâtiments de France.

Cette réglementation du Ministère de la Culture s'applique à des communes possédant un cadre bâti et paysager remarquable. À Saint-Pé-de-Bigorre, il s'agit de l'architecture des monuments et maisons, et de leur environnement naturel. S'y conformer participe de la beauté et de l'attractivité du lieu pour ses habitants et ses visiteurs.



## ■ Sapinade

Face au succès de la première édition de la Sapinade en décembre 2022, la municipalité a renouvelé, en ce dernier mois de l'année 2023, la mise à disposition de

sapins dans divers quartiers. Les habitants, des plus jeunes aux plus anciens, ont pu, avec beaucoup de goût et d'application, décorer ces conifères pour égayer la période des fêtes.

Des espaces publics (places de la Bignette

et de l'Abadie, Bout-du-Pont...) et des habitations ont aussi vu fleurir de belles décorations et des éclairages installés par les riverains, contribuant à l'esprit des fêtes.

Bravo et merci à toutes et à tous !



## ■ Échos de l'école municipale de Musique

Le projet d'ouvrir des cours de batterie à la rentrée de septembre 2023 n'ayant pu être concrétisé, l'école de musique accueille une élève en trompette, 4 flûtistes et 7 guitaristes. L'avenir est prometteur : 5 élèves en éveils musical et 10 élèves en solfège apprennent les bases de la musique. Ces cours sont dispensés par les professeurs Nathalie Laborde (solfège, trompette et flûte) et Laurent De Médico (guitare). Même en cours d'année, il est possible de rejoindre l'école municipale : adressez-vous au secrétariat de mairie.

Le 19 décembre 2023, élèves, professeurs et parents se retrouvaient à la salle de musique pour partager un moment festif et sucré pour fêter la fin des cours de ce 1<sup>er</sup> trimestre



## ■ Saint-Pé-de-Bigorre à Paris

Mi-septembre 2023, des conférences sur les abbayes restaurées par les bénédictins de Saint-Maur étaient données à Paris, à l'École nationale des chartes, lieu de formation des conservateurs et archivistes en France. L'organisateur en était Pierre-Marie Sallé, chercheur qui est intervenu à la Maison Maronite de la Mère de la Miséricorde de Saint-Pé lors du colloque organisé en juillet 2022. Il s'agissait cette fois de faire le point sur les monastères reconstruits au XVIII<sup>e</sup> siècle, dont Saint-Pé fait partie. Thibaut de Rouvray a ainsi pu présenter une comparaison entre les plans-projets de l'époque et ce qui a été effectivement réalisé à Saint-Pé. Les conférences se sont terminées par la découverte des gravures d'époque des abbayes conservées à la Bibliothèque nationale.



A l'école des chartes



la tombe du général Vergez au cimetière du Père-Lachaise

Cette visite à la capitale a été l'occasion d'une visite au cimetière du Père-Lachaise et la découverte, un peu par hasard, de la tombe du général Vergez, baron d'Empire, né à Saint-Pé dans la maison qui abrite de nos jours la mairie. La sépulture se trouve en bordure du Carré des Maréchaux.

## ■ Renouveau des tables de lecture et du dépliant de visite du bourg

Il y a plus de 10 ans, des tables de lecture ont été mises en place, de même qu'un dépliant « Saint-Pé, 10 siècles d'Histoire ». Ces outils de médiation proposés par l'Office de Tourisme étaient le fruit des recherches d'érudits locaux et des Amis du Vieux Saint-Pé. En conservant la même base, ils ont été revus et complétés avec l'actualisation des recherches et de nouveaux visuels. Ils permettent à tous, habitants de longue date ou nouveaux venus, touristes et randonneurs, de découvrir le Patrimoine local en toute autonomie.



## ■ Point Patrimoine : église Saint-Pierre

En 2023, une infestation de mэрule est apparue au niveau du plancher de la sacristie de l'église Saint-Pierre. La mэрule est un champignon ravageur qui se nourrit du bois. L'église et des maisons du bourg ont déjà été touchées par le passé. Il est nécessaire de faire intervenir une entreprise spécialisée pouvant déterminer la zone à traiter et intervenir pour une opération lourde. La société Rénofors est venue à plusieurs reprises sur site, sous la conduite du nouvel architecte des Bâtiments de France, Pierre Woznica, qui doit suivre le chantier. Des dossiers de demandes d'aides vont être adressés à la Direction régionale des Affaires culturelles d'Occitanie. Pour l'heure, la sacristie ne peut plus être utilisée et va devoir être vidée.

## ■ Récolement des objets de l'église

L'église de Saint-Pé abrite de nombreux objets qui sont classés ou inscrits au titre des Monuments historiques. Il s'agit d'une reconnaissance nationale de leur intérêt historique ou patrimonial et de leur qualité artistique. Au cours du mois de décembre, ces objets ont été pointés et examinés d'après les listes du Ministère de la Culture. L'opération a été menée par Sylvie Gaillard, Conservatrice des antiquités et objets d'art des Hautes-Pyrénées, avec l'aide de Pascale Leroy-Castillo, Responsable des archives et du Patrimoine pour le diocèse et Thibaut de Rouvray, élu en charge du Patrimoine. Le père Chylek était également présent. Des objets n'ont pas été retrouvés (lustre et chandeliers) et certains doivent être précisés mais, dans l'ensemble, ils ont été retrouvés et sont globalement en bon état.



## ■ 2023 à l'office de tourisme

Durant l'été 2023, habitants et visiteurs de Saint-Pé-de-Bigorre ont fait la connaissance de deux nouvelles recrues à l'office de tourisme : Meiline Menguy qui remplaçait Pauline durant son congé maternité et Mathys Gouaillardou qui assurait les visites de l'église et les permanences de l'office de tourisme lors des jours de repos de sa collègue. Durant l'été, ce sont environ 2 000 personnes qui ont poussé la porte de l'office de tourisme pour venir y chercher les informations et conseils utiles pour leur séjour. Les thématiques les plus demandées sont : les circuits de randonnée, les Grottes de Bétharram, les commerces et animations du village, les grands sites touristiques des Hautes-Pyrénées...

Afin d'offrir aux touristes des expériences de vacances toujours plus enrichissantes et ludiques, l'office de tourisme propose diverses animations, encadrées par des professionnels :

- 3 randonnées accompagnées par semaine en partenariat avec la Réserve Naturelle Régionale du Pibeste-Aoulhet et la section des Accompagnateurs en Montagne (« les secrets de la Génie » les mardis, « la découverte du sentier karstique » les mercredis, « les côtelettes étoilées » les jeudis). Au total, 91 personnes ont participé à ces sorties.
- 4 soirées « Saint-Pé aux lanternes » accompagnées de Sophie Barrère, guide-conférencière, pour (re)découvrir les légendes, anecdotes et petits secrets cachés de notre joli village (92 participants).
- La Route de Transhumance connaît toujours un franc succès auprès des locaux et des vacanciers puisque 150 repas franco-libanais ont été servis au Mousqué, concoctés par l'association Authenticité & Mission.

Enfin, l'embauche de Mathys a permis d'ouvrir l'église Saint-Pierre au public durant 45 après-midis pour un total de 1 285 visiteurs. En ses jours d'absence, nous remercions vivement Françoise Villette et Martine Jacot qui se sont proposées pour tenir la permanence et assurer les visites.



## ■ La pêche pour tous

Cette année, l'office de tourisme et la municipalité ont travaillé au renouvellement du label « Tourisme et Handicap » des deux pontons de pêche, situés au lieu-dit la Cularque. Aire de stationnement et signalétique spécifiques, espaces et cheminements clairement délimités, main courante...

le respect de l'ensemble des critères a permis d'obtenir le label pour les 4 déficiences (moteur, visuel, auditif et mental) pour 5 années de plus. La Cularque est un endroit prisé des pêcheurs et des amateurs de pique-nique au bord du gave, ces pontons sont destinés en priorité aux personnes en situation de handicap, mais sont ouverts à tous.



### Plus d'informations :

Office de Tourisme, 13 place des Arcades 65270  
Saint-Pé-de-Bigorre - Tél : 05 62 41 88 10

Mail : [ot.saintpedebigorre@gmail.com](mailto:ot.saintpedebigorre@gmail.com)

[www.saintpedebigorre-tourisme.com](http://www.saintpedebigorre-tourisme.com)

Suivez-nous sur Facebook : Tourisme Saint-Pé  
de Bigorre et sur Instagram @saintpedebigorre



## ■ Travaux de voirie réalisés en 2023

4 chemins ont bénéficié d'un revêtement :

### Chemin d'Espiaube

- 670 mètres linéaires (ml) réalisés en revêtement tricouche
- 600 ml réalisés en enrobé à chaud, pour une meilleure résistance à l'érosion de l'eau dans les pentes.

**Coût total de 64 094 €**

### Chemin de Pouyté

- 520 ml réalisés en enrobé à chaud
- Coût 28 995 €**

### Chemin du bois de Lourdes

- 95 ml. - **Coût de 14 909 €**

Un élargissement de l'emprise de la route s'est avéré nécessaire compte tenu de l'effondrement du talus aval.

Nous remercions Pierre CHELLE qui a fait don à la mairie de la parcelle riveraine : ce qui a permis de réaliser les travaux.

### Chemin du Picharot

- 980 ml réalisés en grave bitume, pour égaliser les aspérités et nids de poule, et bicouche pour la couche d'usure.

**Coût 34 230 €**



## ■ Forêts et végétation Incendies - Débroussaillage.



- Forêts et végétation OLD. ( Obligation Légale de Débroussaillage ).

Il est fait obligation aux propriétaires d'entretenir leur propriété dans un rayon de 50 m autour de l'habitation, et de toute construction en raison des risques d'incendies durant les périodes de canicule.

Les abords des voies de communication font l'objet de la même obligation avec des distances fixées par arrêté préfectoral.

Les informations relatives à cette obligation sont sur le site du gouvernement: <https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation> et de la préfecture arrêté préfectoral OLD 2008. Pour d'autres renseignements, s'adresser à la mairie.



-Débroussaillage et entretien de la végétation sous les réseaux.

Comme pour les risques d'incendie il est obligatoire de couper la végétation (arbustes, arbres) sous et à proximité des lignes téléphoniques et d'électricité basse tension, afin d'en préserver leur fonction.

Les petites tornades de plus en plus violentes et nombreuses ont créé en 2023 plus de 15 coupures de ligne téléphonique privant les abonnés de ce service. Une action de prévention l'aurait évité.

Nos ouvriers municipaux en duo avec ceux de la commune de Montaut dégagent la végétation chemin de Puchoux, sous la ligne orange, propriété Indivis des deux municipalités.

## ■ Véloroute V81

En raison des effondrements causés par les intempéries, le parcours est interdit d'accès sur la V81 entre le début du chemin des Génies jusqu'à l'entrée du chemin du Bois de Lourdes.

La Communauté d'Agglomération de Tarbes Lourdes Pyrénées étudie des solutions pour le remettre en service.

## ■ Œuvre offerte «Le roi de la forêt»

Cette œuvre qui trône au carrefour de la rue des Génies et de la rue du Caillabet est offerte à la municipalité par le créateur Sylvain Subervie. Merci Sylvain nous t'exprimons toute notre gratitude.



## ■ Sentier Karstique de la Pâle



Ce sentier, qui met en lumière notre patrimoine naturel, est apprécié des touristes. Il est actuellement fermé pour travaux.

Ce chantier, dont la maîtrise d'ouvrage est confiée à l'ONF, consiste à améliorer l'ancien sentier en mettant en valeur les nombreuses curiosités de ce versant de la Pâle.

Le circuit sera balisé et accessible depuis le chemin de Courrouau et du chemin de Soulas. Il sera ponctué de panneaux informatifs, dolines, grottes, gouffres. De nombreux équipements rendront le parcours

facile, avec des escaliers, des points d'accroche, et une passerelle sur le gouffre du Hayaü - Bouhadère.

Point d'honneur du parcours, cette passerelle sécurisera le départ des spéléos pour l'exploration du gouffre et de la grotte de la Bouhadère et permettra aux plus courageux de « marcher sur le vide ».

Future passerelle, vue de dessus, en construction, au-dessus du gouffre du Hayaü - Bouhadère.

Les travaux devraient être terminés pour le 1er semestre 2024.

## ■ Nouveautés sur le marché hebdomadaire !

En 2024, le marché hebdomadaire de Saint-Pé-de-Bigorre évolue !

Parmi les commerçants réguliers, vous trouverez toujours la fromagerie de M. Beuillé, la boucherie de M. Senges, le primeur « Etablissement Massei Matthieu et Léonie », la fleuriste « Les Fleurs de Saint-Pé », le miel de M. Mateo, les kiwis de M. Sans, et les accessoires déco de Mme Grimaldi.

Nous souhaitons la bienvenue sur le marché à la charcuterie de M. Coadebez ainsi qu'à « Nectar & Gourmandises » qui vous proposera bientôt un stand de vins.

## ■ Tri des biodéchets :

### Obligation à compter du 1er janvier 2024

En 2024, le tri des biodéchets devient obligatoire. Les biodéchets, ce sont :

**Les déchets verts :** tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.

**Les déchets alimentaires :** restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.

**Quelles sont les solutions pour répondre à cette obligation ?**

Depuis plusieurs années déjà, le SYMAT encourage le compostage individuel. Il peut se pratiquer facilement en tas ou dans un composteur de jardin.

 Le SYMAT vend des composteurs à tarif réduit (10 € pour la version en plastique, 12 € pour celui en bois) tous les lundis après-midi sur **rendez-vous**, dans ses trois accueils situés à Bours, Lourdes et Bagnères-de-Bigorre. Pour les personnes n'ayant pas l'espace suffisant pour pratiquer le compostage à domicile, le SYMAT développe également des sites de compostage collectifs en quartier ou en résidence.



**Vous envisagez de devenir référent d'un site de compostage collectif ?**

Vous pouvez contacter le SYMAT à [prevention@symat.fr](mailto:prevention@symat.fr). Leurs équipes étudient les possibilités d'implantation.

**Bon à savoir : Le tri des biodéchets peut vous permettre de réduire de près d'un tiers vos ordures ménagères et donc limiter vos sorties de bac.**

## ■ CONTACTS UTILES



**Maison France Services de Lourdes :**

**Tél : 05 62 42 54 61**

Adresse : 22 avenue Maréchal Joffre 65100 Lourdes



**SYMAT :**

**Tél : 0 800 770 065**

Adresse : 14 rue Jean Bourdette 65100 Lourdes



**Maison Départementale de Solidarité Pays des Gaves et Haut-Adour**

**Tél : 05 31 74 35 60**

19 Boulevard Roger Cazenave 65100 LOURDES

## ■ Utilisation des wc publics

La mairie a mis disposition de manière permanente des WC publics situés derrière la mairie.

Des horaires ont été mis en place du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 en raison de dégradations répétées.



Si vous êtes né Français, le recensement citoyen est obligatoire à compter de votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit.

En cas d'oubli, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Pour procéder à votre recensement citoyen, rendez-vous dans la mairie de votre domicile avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- Livret de famille à jour ;
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.



Les prochaines élections auront lieu le dimanche 9 juin 2024 à l'occasion des élections européennes. Pour voter, merci de vous munir d'une pièce d'identité valide (carte nationale d'identité, passeport, carte vitale, titre de séjour, carte d'identité d'élu local, carte de combattant, carte d'invalidité, carte d'identité de fonctionnaire de l'État, permis de conduire - source : service-public.fr).

Pour rappel, la carte électorale n'est pas obligatoire pour voter.

Vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales à Saint-Pé-de-Bigorre, Pour vous inscrire, vous pouvez réaliser vos démarches :

Sur internet : [www.inscriptionelectorale.service-public.fr](http://www.inscriptionelectorale.service-public.fr)

À la mairie de votre domicile en présentant une pièce nationale d'identité et un justificatif de domicile.



## ■ Atelier informatique

Depuis plusieurs années maintenant, Xavier anime les ateliers numériques à Saint-Pé-de-Bigorre aux séniors souhaitant découvrir ou se perfectionner sur l'outil informatique. Un lundi sur deux, le groupe se réunit pour apprendre et réviser dans la bonne humeur.

Vous souhaitez participer ? Renseignez-vous auprès du CLIC Pays des Gaves au 05.31.74.35.65.!



## ■ École de pêche de saint-Pé-de-bigorre



Dès 10 ans, les enfants peuvent s'inscrire à l'École de Pêche qui ouvrira à partir du 28 février 2024.

Ils profiteront tous les mercredis de 14h00 à 17h00 des enseignements et des pratiques de la pêche de loisirs en partageant une passion commune.

L'occasion d'aborder différents thèmes et différentes techniques pour initier les jeunes avec la découverte et l'approfondissement des connaissances de la pêche, le montage de lignes, les espèces de poissons, la flore de nos rivières, et le respect de l'environnement.

Renseignements par téléphone au 06.89.07.28.49 auprès de Pierre Cacha Melat.

## ■ St Pé de Bigorre et GRDF

ST PE DE BIGORRE a de nouveau confié à Gaz Réseau Distribution France (GRDF) le service public de distribution de gaz naturel sur son territoire par le biais d'un contrat de concession signé le 18/10/23

Entre Jean-Claude BEAUQUESTE maire de la commune de St PE DE BIGORRE et Michel-pierre TURSCHWEL responsable territorial GRDF des Hautes-Pyrénées.

Ce renouvellement conforte une relation durable entre St PE DE BIGORRE et GRDF, son concessionnaire. Depuis plus de 30 ans, la commune délègue à GRDF la construction, l'exploitation et le développement des réseaux de distribution de gaz naturel, donnant ainsi accès aux habitants et entreprises à une énergie compétitive et respectueuse de l'environnement, tout en garantissant un haut niveau de sécurité des biens et des personnes.

«En tant que concessionnaire au quotidien et partenaire de long terme, nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration » a déclaré Michel-pierre TURSCHWEL responsable territorial GRDF des Hautes-Pyrénées

La commune de St PE DE BIGORRE et GRDF : les chiffres-clés



275 Clients particuliers raccordés au réseau de gaz naturel dans la commune  
11,908 Kms de réseau

Contact presse : Michel-pierre TURSCHWEL  
GRDF 06 58 51 07 69

Filiale du groupe ENGIE, créée le 31/12/2007, GRDF, acteur stratégique du marché de l'énergie, organise l'acheminement et la distribution de gaz naturel.

Dans les Hautes-Pyrénées, GRDF dessert 78 communes, précisément 48000 clients sur 1116 km de réseau. L'entreprise assure la maintenance des ouvrages de distribution gaz, ainsi que leur modernisation. La politique de sécurité s'avère rigoureuse. Mais la vocation actuelle de GRDF est de favoriser l'accès au gaz naturel du plus grand nombre, en raccordant des habitations au réseau existant et en développant ce dernier grâce à une ressource peu énergivore et aux multiples atouts.

Principal opérateur du réseau de distribution de gaz naturel en France, GRDF exploite le plus long réseau d'Europe avec près de 196 000 km de canalisations (dont 1128 Kms dans le département des Hautes Pyrénées.

## ■ Feux tricolores dits «intelligents»

Deux « feux de ralentissement » ont été installés sur la route de Pau. Ils passent au vert seulement lorsque les automobilistes respectent la limite de vitesse.

En effet, ils sont munis d'un radar qui permet de détecter la vitesse d'un véhicule qui se trouve à environ 30 mètres de ceux-ci. Si l'automobiliste respecte la limite de vitesse permise, le feu, qui affiche une lumière rouge par défaut, passera alors au vert. À l'inverse, le feu intelligent demeurera rouge si le véhicule circule au-delà de la vitesse permise alors qu'il se trouve à quelques dizaines de mètres de cette installation. Il faudra alors que l'automobiliste s'immobilise pour que le voyant passe au vert.

Ces feux tricolores ont pour objectif de renforcer la sécurisation de notre commune et par voie de conséquence les habitants.



## ■ Depart en retraite des docteurs Michel Auge et Serge Aris

Le Maire et l'équipe municipale souhaitent une belle retraite aux Docteurs Michel Augé et Serge Aris.

Nous réservons notre meilleur accueil au Docteur Sommet qui reprend le cabinet médical à compter de la mi-janvier 2024.

**Coordonnées du cabinet médical :**

Adresse : 3 rue Marca 65270 Saint-Pé-de-Bigorre  
N° de téléphone : 09.78.08.45.85.

